

LA FEUILLE D'AVP

ÉCOUTER ET SERVIR

Numéro 11 - Janvier et Février 2022



AVANT-PROPOS

Cette feuille N° 11, première de l'année 2022, permet de faire un point information par rapport à l'actualité sur et autour de notre commune nouvelle.

La grande nouvelle pour notre équipe, et par ricochet pour notre territoire, a été l'annonce en début d'année de la mise en œuvre de la future « voie verte » Troyes/Sens avec l'appui des départements de l'Aube et de l'Yonne, des régions, des métropoles de Sens et de Troyes, de la Communauté de Communes Vanne Pays d'Othe et, récemment de la Communauté de Communes du Pays d'Othe.

C'était un des objectifs majeurs de notre équipe, confirmant ainsi la montée en puissance du « slow tourisme » déjà très développé sur d'autres régions, l'ouest en particulier.

Ensuite sur le plan local, le projet d'un « site de loisirs » aux abords de l'étang de Villemaur va voir le jour dès le mois d'avril. Projet initié depuis deux ans et à destination des familles et des enfants de notre territoire de la Communauté de communes et des alentours.

L'autre projet en cours de réalisation pour le printemps prochain est l'aire de jeux qui sera installée, à Aix-en-Othe, sur le square des Anciens Combattants d'Afrique du Nord.

Enfin notre mobilisation dans la « recherche de médecins » reste une priorité pour cette année. Nous espérons voir aboutir nos pistes dans les prochains mois.

La mise en œuvre de ces actions ne peut se faire sans l'aide quotidienne de nos services, autant techniques qu'administratifs, qui sont à nos côtés au quotidien. Un grand merci à nos personnels.

Les élus se joignent à moi pour vous assurer de notre dévouement.

Roland BROQUET et son équipe.

AIX-EN-OTHE

Collecte de vêtements pour les sans-abris

Grande générosité lors de la collecte de vêtements pour les sans-abris qui a eu lieu du 03 au 20 janvier. Merci à vous d'avoir répondu à cet appel !

Distribuée au Bois de Vincennes, vingt-cinq sans-abris ont pu bénéficier de cette collecte

À l'initiative de cette collecte nous retrouvons le collectif « Nettoyons la planète en bouffant du son ». Il vous remercie de votre mobilisation et de votre générosité.



« MÉMO SANTÉ »

Vous avez reçu dernièrement un « Mémo Santé ». Il regroupe différents référents santé de notre territoire. Son contenu est non exhaustif et sera complété au fur et à mesure.

Sa mise à jour sera disponible sur le site internet.

Toutefois veuillez nous excuser pour les petites erreurs qui s'y sont glissées :

- ✓ Chez les dentistes : Mr POMEZ T et CHENONIER R : 03.25.41.00.69.
- ✓ À la maison de santé, le numéro de téléphone de Mr NGUYEN : 03.25.76.95.92.
- ✓ Le numéro de portable des vétérinaires est uniquement à utiliser en cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture du cabinet.

CAMPAGNE DÉPISTAGE COVID

Tests antigéniques réalisés par une infirmière à la salle polyvalente d'Aix-en-Othe. Sans rendez-vous de 9h à 11h :

- ✓ Lundi 21 février
- ✓ Mardi 22 février
- ✓ Jeudi 24 février
- ✓ Vendredi 25 février





INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections présidentielles auront lieu le 10 et 24 avril 2022.

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 04 mars 2022 par courrier et le 02 mars en ligne.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Vous pouvez déposer une demande d'inscription sur les listes électorales, au choix :

En ligne jusqu'au 02 mars 2022

Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée du justificatif de domicile et du justificatif d'identité.

Ce téléservice est accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans, à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Dans votre mairie déléguée jusqu'au 04 mars 2022

⇒ Par vous-même

Vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile (facture eau ou gaz ou électricité ou téléphone),
- Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie).

⇒ Par l'intermédiaire d'une autre personne

Vous pouvez charger une personne d'accomplir cette démarche à votre place. Pour cela, vous devez lui fournir :

Un document écrit et signé attestant que vous lui confiez ce pouvoir

- Votre justificatif d'identité,
- Votre justificatif de domicile,
- Le formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (aussi disponible en mairie)

⇒ Par courrier

Vous devez envoyer à la mairie les documents suivants :

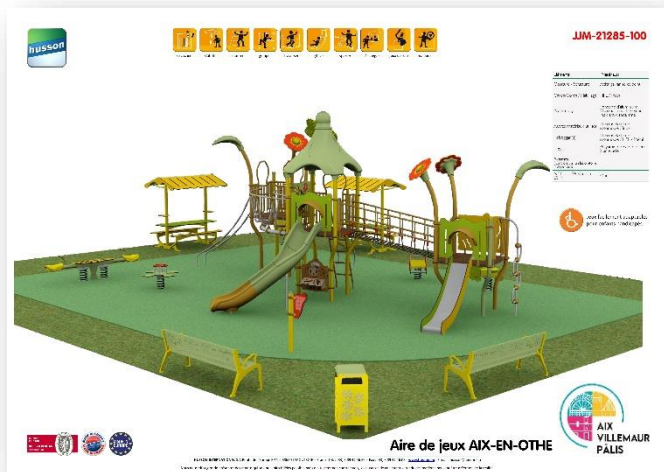
- Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription : mettre le formulaire en PDF,
- Photocopie d'un justificatif d'identité,
- Photocopie d'un justificatif de domicile.

Plus d'information sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/demande-inscription-listes-electorales ou www.service-public.fr

Extrait du site de la Préfecture de l'Aube

IMPLANTATION D'UNE AIRE DE JEUX

L'aire de jeux d'Aix-en-Othe est en cours de réalisation. Les travaux devraient être terminés pour l'arrivée du printemps !



REMPACEMENT DU PANNEAU LUMINEUX

Vous avez pu découvrir récemment le nouveau panneau lumineux. Il remplace le précédent devenu obsolète.

Pas plus énergivore que l'ancien (éteint de 23h à 6h) mais bien plus performant, vous pourrez y retrouver l'actualité de votre ville mais aussi des infos flash directement sur votre smartphone. Pour cela, il suffit de télécharger l'application CentoLive sur l'AppStore ou le GooglePlay en fonction de la configuration de celui-ci.

Ce panneau n'a pas vocation à diffuser toute forme de publicité mais de permettre à tous l'accès à l'actualité et aux alertes qui concernent notre territoire.



SECTEUR ADOS

Le principe est simple : tourner un film pendant 3 jours, en respectant les contraintes, et en filmant uniquement avec un smartphone !

Les jeunes du club ados s'activent dans l'écriture de leur scénario pour le concours Smart Move du Festival Première Marche organisé par la Ligue de l'Enseignement de l'Aube.



VILLEMAUR-SUR-VANNE

ÉVÈNEMENT : LA PANADIÈRE

Le 20 mars 2022, le SDA Athlétisme organise la 13^{ème} édition des 10km de La Panadière avec cette année une nouvelle course de 5km ouverte aux concurrents à partir de 14ans. Accessible à tous les publics ayant un peu d'entraînement, le temps sera limité à 45 minutes maxi.

Départ des 5km à 9h00 et des 10km à 10h00.

Si le pass sanitaire est toujours en vigueur à cette date, il sera obligatoire pour s'engager sur une des deux courses.

20/03/2022



Les 10km de La Panadière

A Villemaur sur Vanne (10)

Course qualificative pour les championnats de France

13^{ème} édition **Départ à 10h00**

Nouveau un 5Km **Départ à 9h00**

Renseignements sur

<https://lapanadiere.weebly.com>

Inscriptions sur place ou par le sportif.com

Une organisation

SDA Athlétisme et la municipalité de Villemaur

Pass sanitaire obligatoire



ACTU SPORTIVE

Dimanche 9 janvier 2022 le SDA Athlétisme a participé aux championnats départementaux de cross à BAYEL. Le SDA Athlétisme a décroché 3 titres :

Florence VANDEWALLE, Anthony RICARDO et Frédéric BOIVINEAU se sont adjugés les titres départementaux. Antoine FAUCHART vice-champion de l'Aube. **FÉLICITATIONS** à eux !

10/01/2022

CROSS-COUNTRY CHAMPIONNATS AUBE/HAUTE-MARNE À BAYEL
ANTHONY RICARDO ET FLORENCE VANDEWALLE ONT SIGNÉ LE DOUBLÉ POUR LE SDA

Anthony Ricardo, celui qu'on n'attendait pas
PASCAL MOUZON



L'Aksois Anthony Ricardo (306) a tout tenté pour fausser compagnie à Fouad Idbafdil Mais le marocain du RS10, qui ne pouvait prétendre au titre, étant étranger, était le plus fort hier

Photos de Florian MARE (est-éclair)



Florence Vandewalle (235) récemment licenciée à Aix en Othe et la Haut-Marnaise Marie Charlotte Comptdier-Bonnaire se sont retrouvées adversaires 8 ans après

PÂLIS



Ouverture du « 7 de Cœur »

Le 22 janvier dernier était une journée placée sur la découverte des lieux avec petits fours et boissons chaudes/jus de fruits offerts.

Le restaurant a ouvert officiellement le mardi 25 janvier.

Vous retrouverez également un côté épicerie avec la vente de fruits et légumes mais aussi de produits locaux comme les bières de la Brasserie Thibord ou bien le cidre et le jus de pommes de chez Christophe Duminil !

Ambiance et accueil chaleureux garantis !

N'oubliez pas, chaque vendredi et samedi soir, le 7 de cœur vous propose planchas/apéritifs.

Plat du jour tous les midis sur réservation au 03.25.43.02.36. (Formules différentes selon les disponibilités).

OUVERTURE

MARDI ET MERCREDI : 8h-14h30 / 17h-19h30

VENDREDI : 8h-14h30 / 17h-21h

SAMEDI : 8h-14h30 / 17h-23h

DIMANCHE : 8h-14h30 (en hiver) et 9h-19h (en été)

FERMETURE LE LUNDI ET LE JEUDI

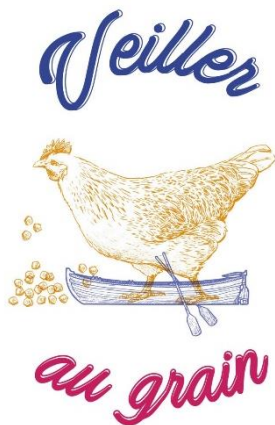


MOI NON PLUS !

Dans notre région céréalière où tout le monde connaît les expressions paysannes, il en est une qui va vous interpeller. « VEILLER AU GRAIN » si vous pensez qu'il s'agit d'une expression qui signifie que le paysan est en train de surveiller la pousse des blés, eh bien vous êtes loin de l'origine.

Cette expression est née au milieu du XIX^e siècle.

À l'époque le « grain » faisait référence à un coup de



vent violent accompagné de pluie et pouvant rendre les manœuvres difficiles d'un trois ou quatre mâts.

Certains marins étaient chargés de scruter l'horizon afin de repérer d'éventuels grains violents capables de nuire au bateau.

« Veiller au grain » signifiait donc rester constamment sur ses gardes afin d'éviter tout évènement météorologique pouvant mettre en

difficulté l'équipage et le bateau.

Comme quoi il faut se méfier des expressions toutes faites !

CARAMBAR !!!



DERNIÈRE MINUTE

Réouverture du restaurant « Le Champenois » depuis le 10 février 2022.

La date de validité des bons distribués pour Noël est reportée au 15 mars 2022.



RAPPEL : Se garer sur le trottoir : que dit le code de la route ?

Se garer sur le trottoir le temps de déposer son enfant à l'école, est-ce légal ? Pouvez-vous être verbalisé si vous stationnez à cheval sur la chaussée et le trottoir, en attendant votre mère ?

L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux. Il est interdit de s'arrêter en voiture ou de stationner sur le trottoir sauf si un marquage au sol l'autorise expressément. Sans cela, vous êtes verbalisable.



La prochaine vente France Alzheimer aura lieu les 18 et 19 mars à la salle polyvalente d'Aix-en-Othe. Vente de produits d'hygiène et d'entretien, maquillage, bijoux, vêtements...

EMPLOI

Pensez à consulter le site de votre ville pour y relever quelques offres d'emplois !

<https://aixvillemaurpalis.jimdofree.com/offres-d-emploi/>

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur les différents réseaux :

 <https://www.facebook.com/aixvillemaurpalis/>

 <https://www.instagram.com/aixvillemaurpalis/>

 <https://aixvillemaurpalis.jimdofree.com/>

